AVEC VOUS, POUR VOUS

RAPPORT ANNUEL 2021

screlec

ensemble vers une économie circulaire

PILES & BATTERIES !

COLLECTER, TRIER, RECYCLER

Les différents matériaux que renferment les piles et les batteries sont isolés et traités pour être réintégrés dans les chaînes de fabrication de produits neufs.

C'est tout le métier de Screlec d'accompagner votre geste de tri et de favoriser la réutilisation !

SOMMAIRE

09 QUI ?

PARTIES PRENANTES
À l'aube d'un nouvel agrément et du futur règlement européen, Screlec a pris un tournant stratégique pour dynamiser la filière et répondre à l'ensemble de ses parties prenantes.

13 QUOI ?

STRATÉGIE
Face aux nouveaux enjeux de la filière, Screlec a tracé sa feuille de route pour les années à venir sur la flilère historique des piles et accumulateurs portables autant que sur sa filière volontaire de la E-Mobilité.

21 COMMENT ?

AU PLUS PRÈS DU TERRAIN
Mieux comprendre le fonctionnement de la filière. Screlec organise et coordonne de larges réseaux de partenaires implantés sur l'ensemble du territoire national et dans les DROM-COM.

28 OÙ ?

PARTOUT EN FRANCE
Tout au long de l'année 2021, Screlec et ses partenaires se sont mobilisés pour mener des opérations événementielles de collecte et de sensibilisation aux gestes de tri !

PROFIL

Deuxième éco-organisme après Citeo à voir le jour en France en 1999, Screlec est créé à l'initiative de fabricants d'accumulateurs, de téléphonie et d'électronique grand public, ainsi que de fédérations et de syndicats professionnels.

Agréé par les pouvoirs publics depuis plus de 20 ans, l'éco-organisme assure une mission d'intérêt général pour la prise en charge de la fin de vie des piles et des batteries portables usagées en conformité avec le principe de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP). Batribox, sa solution de collecte et de recyclage à destination du grand public et des professionnels naît en 2008. Dès lors, les outils de collecte et de sensibilisation Batribox sont diffusés sur l'ensemble du territoire à travers un vaste réseau qui compte aujourd'hui plus de 32 000 points de collecte partenaires.

15 août 2018, Screlec élargit son champ d'action à la demande de ses adhérents et se voit agréé sur la filière de recyclage des Cartouches d'impression professionnelles, proposant ainsi son expertise à l'ensemble des fabricants, importateurs, distributeurs et remanufactureurs de cette catégorie de produits. À fin 2021, pour la dernière année de son agrément, Screlec témoigne de sa performance et de son efficacité sur cette filière.

Screlec est un éco-organisme à but non lucratif qui mobilise une équipe de 15 collaborateurs. Ses recettes proviennent essentiellement des éco-contributions versées par ses adhérents. Elles permettent de couvrir l'ensemble des coûts métiers inhérents à son activité ainsi que les coûts de fonctionnement et de communication.

DAVID OHANA
PRÉSIDENT DE SCRELEC

Élu à la présidence de Screlec par le Conseil d'administration en 2021, je prends la mesure des défis que nous aurons à relever ensemble. Le stockage de l'énergie va continuer à se déployer très fortement dans tous les secteurs d'activité et pour tous types d'utilisation. Je suis convaincu de la dimension stratégique de notre filière REP, en France et en Europe. Dans un proche avenir la batterie sera plus importante que l'équipement. Screlec se prépare à cette nouvelle vision et investit déjà les sujets du réemploi et de la réparation, en amont du recyclage.

L'expertise et le savoir-faire développés sur le terrain depuis 23 ans guident mon action dans une vision commune et inter-filière autour de trois axes stratégiques : simplicité de déclaration pour les metteurs sur le marché autour d'une plateforme commune, mutualisation des offres pour collecter plus et mieux ainsi que maîtrise des coûts autour de la massification des collectes multi-déchets, par exemple avec les DEEE.

Fort de la reconnaissance et de la confiance de ses parties prenantes et de l'État, Screlec construit son développement autour d'une vision transverse en phase avec un contexte réglementaire de plus en plus exigeant.

Dans un proche avenir, la batterie sera plus importante que l'équipement !

EMMANUEL TOUSSAINT-DAUVERGNE
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SCRELEC

L'année 2021 marque un nouveau tournant pour Screlec. Au terme de l'agrément 2016-2021, tous les indicateurs clés de l'éco-organisme enregistraient de belles progressions. D'un côté, autour de la croissance continue des chiffres ; de l'autre, autour d'une structure opérationnelle consolidée, d'une équipe forte de nouvelles compétences, d'outils et de process optimisés. Si le nouvel agrément pour 2022-2024 se fait l'écho d'une confiance renouvelée des pouvoirs publics, il marque aussi un changement de paradigme. Dépassant la simple mise en conformité avec la réglementation, l'ensemble des parties prenantes s'inscrit dans la dynamique de l'allongement de la durée de vie des batteries avant leur réutilisation et leur recyclage.

Maillon fort de la chaîne de valeurs des piles et accumulateurs portables depuis plus de 20 ans, notre éco-organisme est aujourd'hui à la croisée des chemins et écrit sa feuille de route pour les trois années à venir. D'abord, pour anticiper le futur règlement européen qui pourrait fixer l'objectif de collecte à 65 % des mises sur le marché en 2025, contre 45 % aujourd'hui. Ensuite, pour absorber l'arrivée massive de nouveaux adhérents représentés en France sur les marketplaces. Enfin, pour innover autour du réemploi et de la réutilisation des produits en fin de vie. Sur la filière de la mobilité électrique, les avancées de l'année témoignent de notre capacité d'anticipation du nouveau règlement européen et de notre engagement à consolider une filière de réparation – réemploi – recyclage.

Continuons pour vous et avec vous !

Investir le champ du réemploi et de la réparation en amont du recyclage !

2021 EN QUELQUES **CHIFFRES**

BILAN **FINANCIER**

10,2
MILLIONS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

8,5
MILLIONS D'EUROS
DE CONTRIBUTIONS ADHÉRENTS

DES PROVISIONS POUR CHARGES
FUTURES PORTÉES À
7,3
MILLIONS D'EUROS,
SOIT 10,8 MOIS DE CHARGES
D'EXPLOITATION

Les recettes de Screlec proviennent essentiellement des éco-contributions versées par ses adhérents.
Elles financent son activité de collecte, de tri et de traitement.
En 2021, le chiffre d'affaires de Screlec s'est élevé à 10,2 millions d'euros, dont 8,5 millions d'éco-contributions,
un chiffre en augmentation de 18,6 % par rapport à l'année 2020.
La vente de matières recyclées a représenté quant à elle 1,7 million d'euros.

RÉPARTITION DES **CHARGES**

FILIÈRE PILES ET ACCUMULATEURS PORTABLES

5310
TONNES COLLECTÉES
ET RECYCLÉES

32000
POINTS DE COLLECTE BATRIBOX

98 %
DE PILES ET BATTERIES
RECYCLÉES EN FRANCE

13663
TONNES MISES SUR LE MARCHÉ
SOIT UNE HAUSSE DE 8,6 %
PAR RAPPORT À 2020

1192
NOUVELLES ENTREPRISES
ADHÉRENTES

2
OPÉRATIONS NATIONALES
DE COLLECTE
ÉVÉNEMENTIELLE

ÉVOLUTION DU **NOMBRE D'ADHÉRENTS** (P&AP)

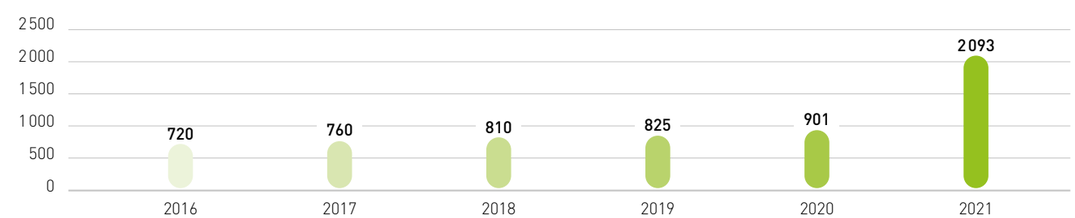

RÉPARTITION DES **ADHÉRENTS PAR SECTEUR**

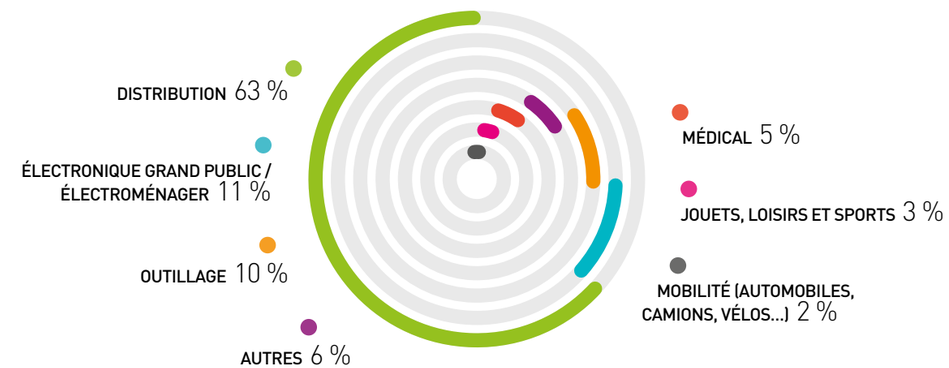

PARMI LES ADHÉRENTS DE LA FILIÈRE, ON NOTERA UNE FORTE CROISSANCE DE LA DISTRIBUTION LIÉE AUX PLATEFORMES DE MARCHÉ.

ÉVOLUTION DES **MISES SUR LE MARCHÉ** (P&AP)*

SCRELEC ENREGISTRE UNE AUGMENTATION CONSTANTE DES MISES SUR LE MARCHÉ DE SES ADHÉRENTS SUR TOUTE LA DURÉE DE SON AGRÉMENT.

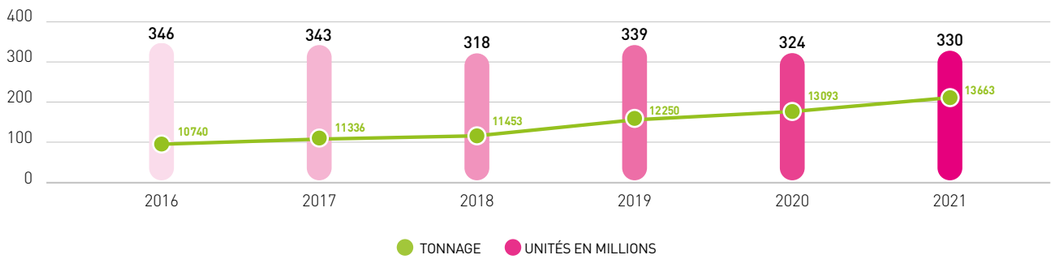

* Quantités de piles et batteries mises sur le marché en France par les adhérents de Screlec.

En 2021, Screlec a collecté **5310 tonnes,** ce qui représente **une augmentation nette de 712 tonnes** de la collecte opérationnelle par rapport à 2020, soit une hausse de **+15,5 % sur un an.**

Malgré cette forte augmentation, le taux de collecte réglementaire, au sens du cahier des charges d'agrément de la filière PAP de 2015, marque un léger repli à 40,8 % (-1,1pt), pour des raisons purement techniques. En effet, la décision a été prise par les pouvoirs publics, à compter de 2021, de ne plus permettre aux éco-organismes de la filière PAP d'intégrer dans leurs résultats de collecte les tonnages de batteries portables recyclées par les recycleurs de plomb et déclarés pour le compte des éco-organismes à travers des certificats de traçabilité de traitement, ce qui fait mécaniquement baisser le taux de collecte.

Jusqu'à l'entrée en vigueur du futur Règlement Européen, les pouvoirs publics ont par ailleurs prévu qu'un **taux de collecte transitoire** soit calculé par éco-organisme, afin de mieux rendre compte des quantités de piles et de batteries portables réellement collectées et recyclées, y compris sans intervention opérationnelle de l'éco-organisme. Ce taux de collecte, plus représentatif de l'activité, ne peut pas à ce stade être précisément déterminé par Screlec, mais sera voisin de **47,5 % pour 2021.** Le calcul définitif sera effectué par l'ADEME en fin d'année 2022 lorsque les données de 2021 du Pôle National des Transferts Transfrontaliers de Déchets (PNTTD) seront disponibles.

ÉVOLUTION DU **TONNAGE COLLECTÉ**

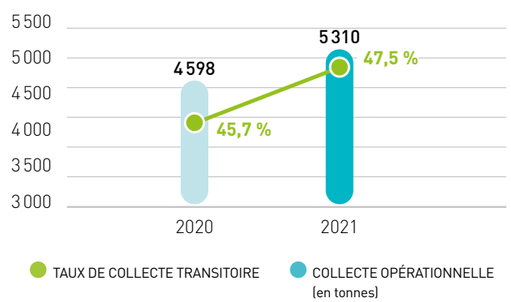

FILIÈRE INDUSTRIELLE E-MOBILITÉ

18	447	21
ADHÉRENTS	TONNES MISES SUR LE MARCHÉ	TONNES DE BATTERIES COLLECTÉES

QUI ?

2021 a écrit une nouvelle page de l'histoire de Screlec. Parce que cette année a tout d'abord renoué avec un rythme d'activité soutenu après une année 2020 perturbée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Ensuite parce qu'elle a marqué la fin d'un agrément et anticipé le début d'un nouveau. Si l'année 2021 a confirmé le rôle de Screlec et a renforcé son positionnement sur la seconde vie des batteries portables, elle a également placé l'éco-organisme dans une logique d'application de la loi AGEC (loi Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire) et de préparation aux nouvelles exigences du futur règlement européen.

TOURNANT **STRATÉGIQUE**

Alors que l'appétence pour les objets connectés et les produits « sans fil électrique » ne se dément pas, en 2021, Screlec s'est recentré sur sa filière historique des Piles et Accumulateurs, en développant sa présence sur le territoire et en continuant d'investir dans la filière volontaire relative aux batteries d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM).

De plus en plus performantes, les batteries portables font partie de notre quotidien et portent une véritable stratégie de développement. Pour les fabricants qui, face à l'engouement des consommateurs pour des équipements sans fil, repensent leur gamme de produits autour de la technologie Lithium-Ion et en élargissent les usages. Pour les opérateurs de collecte, de tri et de traitement, qui font face à des augmentations significatives des volumes à prendre en charge. Pour Screlec qui intervient comme chef d'orchestre d'une filière en forte mutation et en pleine expansion.

DES MILLIERS D'ENTREPRISES ADHÉRENTES…

—

À fin 2021, l'éco-organisme comptait 2 093 adhérents, contre 901 à fin 2020. Cette forte progression relève principalement de l'arrivée de nouveaux adhérents des secteurs du bricolage-jardinage, de l'outillage, du soin et du bien-être. Alors que l'expansion de ces secteurs devrait se poursuivre, la plus forte croissance du nombre d'adhérents est attendue dès 2022. Car la loi AGEC impose aux marketplaces de se mettre en conformité au 1er janvier 2022. Autrement dit, les entreprises ne peuvent plus commercialiser les produits de leurs fournisseurs étrangers sur les plateformes en ligne si elles ne possèdent pas un numéro d'Identification Unique (IDU) attribué par l'ADEME. L'arrivée de milliers d'adhérents étrangers, générée par cette nouvelle disposition réglementaire, est un véritable challenge pour Screlec qui va passer d'une croissance ciblée à une croissance de masse ! L'éco-organisme s'y est préparé et estime à plus de 8 000 le nombre de ses adhérents à fin 2022.

EN ATTENDANT LE FUTUR RÈGLEMENT EUROPÉEN

—

Placée sous le signe de la stratégie d'anticipation, l'année 2021 a acté la transformation de Screlec. L'éco-organisme s'est considérablement structuré : le niveau de compétences des équipes internes s'est accru, les outils et les process ont été optimisés et les façons de travailler améliorées. Autour d'une organisation revue, d'un nouveau président et d'un Conseil d'administration repositionné, Screlec est prêt à relever les défis de demain et à répondre aux exigences du futur règlement européen dont les principales évolutions sont connues.

- **Le taux de collecte de 45 % des tonnages des piles et accumulateurs portables mis sur le marché devrait s'établir à 65 % en 2025, voire à 70 % en 2030.** L'envolée de ce taux place Screlec dans une autre dimension. Au-delà du plan d'accélération mis en œuvre cette année, l'éco-organisme devra trouver d'autres leviers de progrès pour collecter plus. Une des difficultés concernera l'incitation des détenteurs de piles et accumulateurs portables usagés, aussi bien privés que publics, à mettre à disposition leur gisement dormant.

- **L'intégration possible des batteries de la mobilité dans le champ de compétences des éco-organismes européens.** Anticipant la réglementation, Screlec a souhaité en 2021 accueillir la Fédération des Professionnels de la Micro-Mobilité (FPMM) au sein de son Comité des Parties Prenantes (CPP). Les projets et actions se développent avec cet acteur majeur, à l'origine du partenariat tripartite avec Ecologic qui a mené à la création de la filière volontaire E-mobilité. Si la proposition de règlement européen en cours d'élaboration à Bruxelles était confirmée et transposée en droit français, Screlec serait ainsi amené à déposer une demande d'agrément pour la filière spécifique des batteries d'EDPM. L'éco-organisme pourrait également être enclin à se positionner sur le marché des batteries de plus grande taille comme celles du secteur industriel. Car il pourrait, lui aussi, être contraint prochainement par une réglementation nouvelle.

À HORIZON 2025

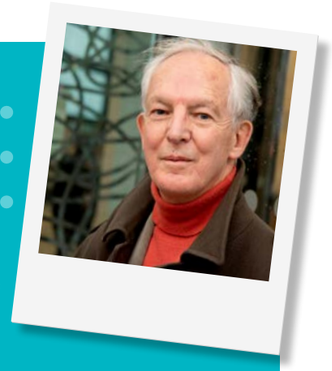

JACQUES VERNIER
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FILIÈRES REP

—

Comme dans toutes les filières REP, Screlec devra relever le grand défi de la collecte. Le règlement européen, actuellement en cours de finalisation, pourrait bien hisser le taux de collecte de 45 % aujourd'hui à 65 % en 2025 et à 70 % en 2030. Tout l'enjeu de Screlec est de s'y préparer et d'anticiper une réglementation qui pourrait s'appliquer avant même la fin de ses trois prochaines années d'agrément.
L'arrivée de nouveaux adhérents dans son champ de compétences, tels les fournisseurs étrangers représentés en France sur des plateformes d'e-commerce, contribuera certainement à financer la collecte et le recyclage. Et l'information et la sensibilisation massive aux gestes de tri restent probablement le plus fort levier de progrès… et aussi le plus difficile à activer. Déjà, l'obligation de l'info-tri est une avancée majeure pour multiplier les volumes collectés dans le réseau de 32 000 points de collecte Batribox. Parallèlement, certains évoquent l'idée d'une prime au retour ou d'une consigne, d'autres considèrent que cette option serait particulièrement difficile à mettre en œuvre.

FILIÈRE CARTOUCHES D'IMPRESSION PROFESSIONNELLES

1 502

TONNES MISES SUR LE MARCHÉ EN 2021 PAR LES 12 ENTREPRISES ADHÉRENTES

FIN D'AGRÉMENT SUR LES CARTOUCHES D'IMPRESSION PROFESSIONNELLES

—

Le dernier cahier des charges de la filière REP des DEEE de 2021 a acté la disparition de la catégorie 14 dédiée aux cartouches d'impression professionnelles pour intégrer ce type de déchets dans les catégories d'autres produits électroniques : les « petits équipements » et les « petits équipements informatiques et de télécommunications ». De fait, la synergie initialement engagée avec la filière des P&AP dont Screlec s'est fait une véritable expertise depuis plus de 20 ans n'était plus pertinente. Aussi, en 2021, le Conseil d'administration n'a pas souhaité se positionner sur les catégories incluant les cartouches d'impression professionnelles, dans l'optique de se consacrer pleinement à la filière historique des Piles et Accumulateurs.

ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS ET DES TAUX DE COLLECTE 2018-2021

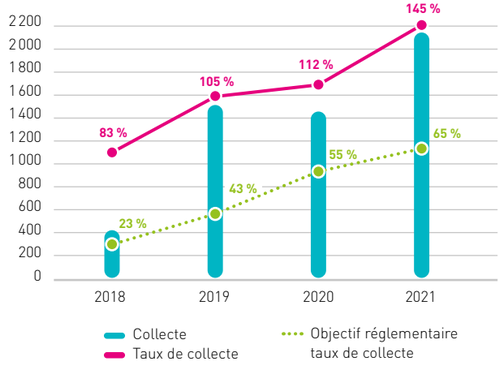

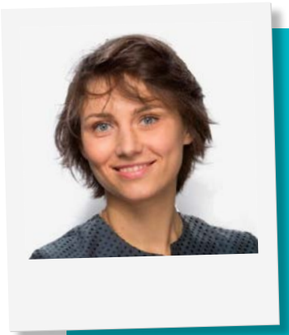

UNE BATTERIE UNIQUE ET INTERCHANGEABLE

CLÉMENTINE BURESI
RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'EUROPE DE L'OUEST
HILTI

—

Des gros chantiers de construction aux chantiers de moindre envergure, nos outils électroportatifs sont partout et couvrent différents besoins professionnels. Alors que le « sans fil » s'impose, la question du devenir des batteries s'intensifie. D'un côté pour notre entreprise, elle-même engagée dans une politique ambitieuse qui fait du développement durable une question transverse et stratégique ; de l'autre, pour nos parties prenantes qui s'interrogent et nous poussent au progrès ! Hilti est dans cette dynamique et a, depuis longtemps déjà, dépassé le stade réglementaire de la mise en conformité vis-à-vis des pouvoirs publics. Dans une démarche toujours plus exigeante, Hilti a profondément repensé sa gamme de produits et mettra très prochainement sur le marché une nouvelle plateforme technique qui repose sur une batterie unique. Autrement dit, une batterie interchangeable et adaptée à tous les outils, pour une consommation de la juste ressource. C'est une avancée majeure pour l'entreprise, mais aussi pour Screlec, notre partenaire de recyclage, parce qu'à terme le traitement de nos batteries s'inscrira dans un même process.
Un autre de nos leviers de progrès relève de l'éco-conception. Depuis le Liechtenstein, notre service R&D y travaille et j'aimerais depuis la France lui apporter ma contribution. Screlec pourrait m'y aider en partageant largement ses retours d'expérience sur le tri, le démantèlement et le traitement des batteries que nous confions à l'éco-organisme.

LA SECONDE VIE S'INSTALLE

—

Avec l'arrivée de nouveaux membres tels que Doctibike au Conseil d'Administration, Screlec a pris cette année le tournant du réemploi et de la réutilisation des batteries. Preuve en est l'étude menée sur celles des engins de la petite mobilité électrique. L'allongement de la durée de vie de ces batteries est désormais une réalité (voir page 16). Cette expérimentation positionne Screlec dans une dynamique de progrès qui dépasse la simple notion de recyclage ! Les objectifs de la loi AGEC sont clairs et il est fort à parier que le futur cahier des charges de la filière Piles et Accumulateurs portables prendra exemple sur la filière REP des DEEE, déjà engagée dans la voie du réemploi et de la réutilisation. 2022 sera très certainement une année calquée sur une nouvelle vision du rôle et des activités de Screlec au bénéfice de tous les acteurs de la filière.

8 000

**ADHÉRENTS À FIN 2022.
L'ARRIVÉE DE MILLIERS D'ADHÉRENTS ÉTRANGERS PAR L'APPLICATION DE LA LOI AGEC EXPLIQUE CETTE ESTIMATION CHIFFRÉE**

Atelier de réparation de batteries.

QUOI ?

Année transitoire d'entre-deux agréments, 2021 a acté la transformation de Screlec. Si l'éco-organisme a consolidé ses savoir-faire et ses expertises, il s'est structuré dans la perspective d'une nouvelle vision de son activité et de son rôle de chef d'orchestre d'une filière en pleine mutation. Après une première période qui faisait de la mise en conformité et du recyclage des enjeux majeurs, l'heure du réemploi et de la réutilisation a sonné pour le marché des batteries Lithium-Ion usagées. Dans un futur proche, une part importante des cellules de ces batteries pourront être réutilisées dans de nouvelles batteries avant d'être recyclées, avec un impact très positif sur notre environnement. Ce changement de paradigme a conduit Screlec à développer des partenariats stratégiques pour apporter des réponses concrètes et opérationnelles à l'ensemble des acteurs de son écosystème.

LE GRAND DÉFI DE **LA COLLECTE**

Aller chercher les piles et batteries portables là où elles se trouvent !
Dans la perspective des nouvelles exigences du prochain règlement européen, Screlec a déployé sa stratégie de collecte au plus près des détenteurs et sensibilise ses publics aux gestes de tri.

Visant l'objectif premier de rattraper la baisse d'activité de 2020 liée à la crise sanitaire, Screlec a engagé les investissements nécessaires pour initier, au printemps 2021, son plan d'accélération de la collecte. L'éco-organisme a ainsi renforcé son équipe Développement, composée de trois collaborateurs, chacun en charge d'un secteur d'activité. Les partenaires de la grande distribution pour le premier ; les entreprises et administrations pour le second ; enfin, les collectivités locales pour le dernier. En multipliant ses ressources internes, Screlec s'est inscrit dans une relation incarnée de proximité avec ses interlocuteurs. Ce lien renforcé autour de rencontres régulières, de visites de sites, d'écoute et de solutions concrètes a porté ses fruits. Fin 2021, avec 5310 tonnes collectées opérationnellement, Screlec affiche une progression de 712 tonnes par rapport à 2020, soit une hausse de +15,5 % sur l'année.

LE NOUVEAU RÈGLEMENT EUROPÉEN EN LIGNE DE MIRE

—

Cette croissance annoncée de la collecte s'inscrit aussi dans la perspective du nouveau règlement européen qui pourrait relever, dès 2025, le taux de collecte à 65 % des volumes mis sur le marché. Un véritable challenge pour Screlec ! Car son réseau de 32000 points de collecte et ses opérations événementielles ne suffiront pas à porter la croissance attendue. « La règlementation va nous pousser à casser les codes et à être toujours plus innovants, à démultiplier les projets de collectes événementielles et à mobiliser des forces additionnelles » déclarait Emmanuel Toussaint-Dauvergne, Directeur Général de Screlec. D'autant plus que l'éco-organisme pourrait voir entrer dans son périmètre d'action une nouvelle catégorie, celle des batteries de moyens de transport légers (MTL), pour lesquelles des objectifs spécifiques devraient être créés et qui pourraient par conséquent faire l'objet d'un agrément distinct de celui des batteries portables. La réflexion et les actions sont engagées pour mettre en œuvre tous les leviers de progrès détectés.

Plus de proximité
Afin de collecter au plus près des consommateurs, plusieurs collecteurs comme le Batripile sont installés sur le territoire basque du Syndicat Bil Ta Garbi, partenaire de Screlec. Ils couvrent plusieurs typologies de quartiers, des zones urbaines denses aux zones rurales en passant par les habitats collectifs et les lotissements.

UNE MINI-**BATRIBOX** À LA MAISON

Plus d'1,8 million de boîtes de collecte, distribuées gratuitement dans 1 550 supermarchés LIDL, sont ainsi arrivées dans les foyers français début 2021, sur l'ensemble du territoire. Avec pour objectif de favoriser le déstockage domestique, Screlec et Lidl se sont associés pour mener cette opération de grande ampleur. Les petites boîtes remplies de piles et de batteries portables usagées et ramenées dans les magasins de l'enseigne ont été prises en charge par la filière de recyclage Screlec. Cet événement inédit a contribué à l'augmentation significative des tonnages annuels collectés dans les magasins de l'enseigne : +30,0 % de hausse par rapport à 2020 ! Cette collecte prouve l'impact des solutions de proximité qui entrent dans le quotidien des familles et les sensibilisent aux gestes de tri. Le message passe, la prévention progresse et le partenariat se renforce…

1 BATTERIE **RECYCLÉE** = 1 ARBRE **PLANTÉ**

Modèle de partenariat, cette opération menée avant l'été 2021 a associé Bosch, 140 magasins Leroy Merlin de France métropolitaine, Reforest'Action et Screlec. Les citoyens étaient invités à déposer leurs batteries usagées d'outils de bricolage et de jardinage à l'entrée des magasins. Donner du sens aux gestes de tri : tel était l'objectif de l'événement « 1 batterie recyclée = 1 arbre planté » qui a rencontré un vif succès : 5200 arbres ont été plantés par Reforest'Action à Livarot (14) et Lacaze (81) !

L'ENJEU EST CELUI DE LA QUALITÉ DU TRI

OLIVIER LEGAIN
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA PRÉVENTION
SYBERT

FABIEN DAVID
RESPONSABLE DE LA COMPÉTENCE DÉCHÈTERIE
SYBERT

—

Les solutions de collecte de proximité sont gage d'actions de prévention efficaces pour éviter que les piles ne se retrouvent dans les ordures ménagères ! En témoigne l'opération événementielle « À vos piles, collectez, gagnez ! » menée dans 24 écoles de notre territoire en partenariat avec Screlec.

8,5 tonnes collectées ! Quand on sait que les 16 déchèteries du SYBERT collectent 23 tonnes par an, on comprend mieux l'impact de ces solutions de proximité au bénéfice de l'environnement. Car, l'enjeu n'est pas tant celui des tonnages mais celui de la qualité du tri et des bonnes filières ! Au-delà des points d'apport volontaires que sont les magasins spécialisés ou les grandes surfaces, nous croyons en l'idée de multiplier les collectes de proximité en installant des contenants Batribox au plus près des consommateurs : dans les entreprises, les écoles et partout ailleurs… Screlec est engagé dans cette voie, le SYBERT aussi et nous continuerons d'accompagner toutes les opérations menées par l'éco-organisme mais également celles initiées par les mairies, les associations ou autres organisations.

E-MOBILITÉ, LA FILIÈRE VOLONTAIRE SE RENFORCE

Lancée en 2020, en partenariat avec la FPMM et Ecologic,
la filière a tenu ses promesses.
En 2021, elle a investi le terrain de la seconde vie et de l'allongement de la durée de vie.

Installés dans le paysage français de la mobilité, les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) s'imposent comme un moyen de transport privilégié, notamment dans les grandes villes. Preuve en est la dynamique de ce marché en 2021, trottinettes en tête ! 908 000 trottinettes ont été vendues cette année, soit une augmentation de plus de 40 % par rapport à l'année dernière. Suivies de près par les vélos à assistance électriques (VAE, 659 000 unités), elles représentent près de la moitié des EDPM vendus. Cette croissance chiffrée a soutenu le développement de la filière volontaire E-mobilité créée par Screlec en 2020 en partenariat avec la FPMM et Ecologic.

ORGANISÉE ET STRUCTURÉE

—

Filière volontaire dédiée à la prise en charge et à la fin de vie des batteries industrielles de moins de 20 kg, en 2021, la filière a accueilli de nouveaux adhérents, y compris parmi les metteurs en marché de scooters et de motos électriques. Le nombre d'adhérents a plus que doublé et les volumes mis sur le marché sont passés de 70 à 447 tonnes. Même progression pour le nombre de points de collecte : 5 en 2020, 29 en 2021. Ce réseau de partenaires - essentiellement installé autour des grandes agglomérations que sont Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nice ou Perpignan – regroupe des acteurs du free-floating, de la réparation ou de la maintenance ; des enseignes de distribution à travers leur service après-vente auxquelles s'ajoutent quelques professionnels du démantèlement des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE). Fort de ce réseau élargi, en 2021, Screlec a collecté et traité 21 tonnes de batteries.

Diagnostic des cellules d'une batterie.

70 %

DES BATTERIES COLLECTÉES PEUVENT ÊTRE RÉPARÉES OU RECONDITIONNÉES... ET RÉUTILISÉES !

RÉEMPLOI POUR 70 % DES BATTERIES

PIERRE FRANCISCO
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DOCTIBIKE

—

Professionnels de la réparation et du reconditionnement des batteries de trottinettes et vélos à assistance électrique, nous savions que ces batteries – a priori destinées au recyclage - pouvaient avoir une seconde vie, mais nous ne savions pas dans quelle proportion. Tout l'enjeu de notre partenariat avec Screlec visait à mener l'étude et à apporter des réponses aux adhérents de l'éco-organisme.

70 % des batteries diagnostiquées étaient réparables ou reconditionnables. Si ce taux particulièrement élevé témoigne du très fort potentiel de réemploi des batteries des EDPM, il confirme aussi nos perspectives de croissance portées, d'un côté, par les besoins des grands distributeurs et autres SAV pour satisfaire leurs clients ; de l'autre, par la dynamique du marché autour de ces engins de déplacement personnel. L'activité de Doctibike a déjà doublé en volume entre 2020 et 2021. L'entreprise anticipe son développement et cherche à agrandir son atelier pour accueillir les batteries en provenance du territoire français (80 %) mais aussi d'Europe (20 %).

LE RÉEMPLOI COMME SECONDE VIE, C'EST PARTI !

—

Soutenue par la FPMM, la filière volontaire E-Mobilité s'est particulièrement structurée cette année autour de l'allongement de la durée de vie des batteries. Les expérimentations, initiées en 2020, se sont concrétisées, notamment avec Doctibike. Le réparateur de batteries a mené l'étude sur un échantillon de 250 batteries (d'un même modèle) collectées par Screlec auprès de deux de ses clients. Le résultat est sans appel ! 70% de ces batteries peuvent être réparées ou reconditionnées et réutilisées sur une trottinette ou un vélo électrique. Fort de cette étude qualitative très encourageante, Doctibike travaille sur un modèle économique pérenne pour répondre aux besoins des adhérents de l'éco-organisme. Reste à savoir si le marché de la trottinette équipée d'une batterie réparée ou reconditionnée trouvera son marché auprès des consommateurs ! Les critères de prix seront des arguments de poids. Une batterie reconditionnée coûte en moyenne deux fois moins chère qu'une batterie neuve, et la dépense pour la réparation s'élève à une cinquantaine d'euros environ.

PERSPECTIVE RÉGLEMENTAIRE

—

Au-delà du potentiel de l'allongement de la durée de vie qu'il s'agira de confirmer dans les années à venir, les résultats de cette étude qualitative confortent Screlec dans sa stratégie de croissance mais également d'anticipation du nouveau règlement européen. Cette filière REP pourrait très prochainement s'adosser à un éco-organisme dédié et agréé, imposer un taux de collecte minimum des volumes mis sur le marché comme sur les autres filières et fixer des règles autour de la seconde vie. Dans cette perspective, Screlec, fort de son expertise et de son savoir-faire, serait tout désigné pour déposer une demande d'agrément auprès du ministère de la Transition écologique et transformée sa filière volontaire en filière agréée. L'éco-organisme s'y prépare.

PARTENAIRE DE **LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

Objets connectés, outils électroportatifs, mobilier, vêtements et baskets…
La liste des produits équipés de batteries portables s'allonge d'année en année. Dans cette dynamique de marché, la question du stockage de l'énergie est au cœur des stratégies d'entreprise des adhérents de Screlec.

Est-il nécessaire de rappeler que les technologies Lithium-Ion se généralisent au détriment notamment de celle du plomb ? Faut-il aussi souligner que dans une économie mondialisée et incertaine, l'approvisionnement en matières premières se complexifie entraînant une hausse exponentielle de leur cours ? Ou encore que la batterie au Sodium pourrait remplacer celle au Lithium pour certains usages ? C'est dans ce contexte que les adhérents interrogent Screlec sur les batteries de demain. Les questions sont techniques et relèvent de la recherche. En se rapprochant du RS2E*, Screlec se fait le relais d'informations et incarne pour ses adhérents une porte d'entrée sur les technologies futures. Partenariat gagnant/gagnant, de l'amont à l'aval de la chaîne, car de son côté RS2E interroge l'expertise de l'éco-organisme sur les problématiques du Lithium ou plus généralement du recyclage.

* Le Réseau sur le stockage électrochimique de l'énergie (RS2E) est un réseau de recherche et de transfert technologique français qui se consacre aux différents dispositifs de stockage d'énergie. Le RS2E est un réseau du CNRS créé avec le soutien du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'EMPREINTE CARBONE DES BATTERIES

—

Quel est l'impact en CO_2 de la fabrication d'une batterie neuve ? Quel est celui de sa seconde vie lorsque celle-ci est réparée et réutilisée ? Ou encore celui de la récupération des cellules pour fabriquer une autre batterie ? Selon les différents scénarii du cycle de vie, l'empreinte carbone d'une batterie ne sera pas la même. Évaluer son impact environnemental à partir de l'analyse du cycle de vie : tel est l'objectif de l'étude que Screlec a confiée à RDC Environnement**. L'impact environnemental chiffré sera un argument de plus pour convaincre les adhérents de l'intérêt et de la pertinence de la mission de Screlec. Du côté des détenteurs, les résultats de l'étude joueront le rôle d'un outil de consolidation de l'argumentaire pour renforcer la pratique des bons gestes.

Les Rencontres Adhérents
Lithium-Ion, Sodium, Bio-enzymes… Quelles batteries pour demain et quelles perspectives de recyclage ? Tel était le thème autour duquel Screlec a une nouvelle fois réuni ses adhérents lors de son rendez-vous annuel pour évoquer l'actualité du secteur, les évolutions de marché, et présenter des solutions innovantes pour concevoir de meilleures batteries et anticiper leur recyclage.

** RDC Environnement est un bureau d'études belge sélectionné par l'ADEME pour accompagner les entreprises dans le cadre du développement de l'affichage environnemental.

Pour ses adhérents, Screlec incarne une porte d'entrée sur les technologies futures.

LES GIGAFACTORIES ET LEUR SOLUTION

—

L'arrivée de fabricants de très grosses batteries, les « Gigafactories », est un sujet d'importance pour Screlec. Bien qu'éloignées de son périmètre de compétences, ces entreprises sont déjà des acteurs stratégiques et leurs batteries seront demain au cœur de nouvelles solutions. « On ne peut ignorer ces données de marché car ces entreprises seront confrontées aux mêmes problématiques que Screlec sur le devenir de leurs batteries » explique Emmanuel Toussaint-Dauvergne, Directeur Général de Screlec. « Peut-être trouverons-nous des points d'intérêt communs autour de la collecte, du recyclage ou de la réutilisation des cellules ? ». Aussi, en 2021, Screlec s'est rapproché de constructeurs automobiles et de grandes entreprises en prise directe avec le stockage de l'énergie pour créer le lien et s'impliquer sur le long terme dans leur démarche d'avenir.

40

PROJETS DE GIGAFACTORIES EN EUROPE AVEC UNE CAPACITÉ DE PRODUCTION DE PLUS DE 1 000 GWH

DU RECYCLAGE CLASSIQUE AU RECYCLAGE DIRECT !

PHILIPPE BARBOUX
PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS CHIMIE
PARISTECH
MEMBRE DU RS2E

—

Pourquoi n'utiliserait-on pas des batteries portables recyclées comme on utilise le papier recyclé ?
La régénération de batteries portables est un sujet tendance et nombre d'industriels commencent à s'interroger ! L'idée est simple : accepter de mettre sur le marché des batteries recyclées – ce qui signifie de moindre qualité en termes de pureté chimique – mais qui répondraient largement aux besoins et aux performances attendues des appareils qui en seront équipés. Bien que la « battery grade » ne soit pas encore au cœur des process, elle présente de nombreux atouts. D'un côté, parce qu'elle limiterait les coûts de fabrication des batteries neuves. De l'autre, parce qu'elle diminuerait le coût du recyclage dit « classique » qui vise à séparer les matières, à les purifier, pour finalement les re-mélanger. Cette démarche de recyclage direct progresse et je suis très attaché à la voir émerger. Je suis favorable à l'animation de réunions au sein du RS2E et au lancement des premières études. Le soutien de Screlec, acteur incontournable sur toute la chaîne de valeurs de ces batteries, serait un accélérateur pour l'exploration de cette voie alternative qui dépasse largement la problématique du recyclage pour s'inscrire dans de nouveaux modes de consommation.

AVANCÉES MULTI-FILIÈRES POUR **LA SÉCURITÉ**

Face aux risques pour la santé et l'environnement, l'enjeu de la sécurité sur toute la chaîne logistique des déchets dangereux est une préoccupation constante. Si la règlementation se renforce sur l'ensemble des filières REP, Screlec progresse en parallèle sur sa propre filière.

Si la filière des Piles et des Accumulateurs portables ne représente qu'une infime partie des déchets dangereux, elle est soumise aux mêmes contraintes réglementaires liées au conditionnement, à la sécurité et au transport.

TRACKDECHETS : LA TRAÇABILITÉ DÉMATÉRIALISÉE

—

Avec pour objectif de réduire le risque environnemental, de simplifier la gestion des bordereaux de suivi des déchets (BSD) et de faciliter l'adaptation aux évolutions réglementaires, le ministère de la Transition écologique a rendu obligatoire en 2021 - par décret et pour tous les acteurs concernés par la traçabilité des déchets dangereux - l'utilisation de la plateforme Trackdéchets dès le 1er janvier 2022. Ce service dématérialisé gratuit vise à garantir la circulation de l'information entre tous les acteurs et à sécuriser la chaîne de traçabilité. Pour répondre à cette nouvelle obligation réglementaire, dont le délai de mise en œuvre s'étend jusqu'au 30 juin 2022, Screlec a pris des dispositions pour développer une interface entre son propre système d'information, Batriweb, et la plateforme Trackdéchets.

320

SELON LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CETTE PLATEFORME REPRÉSENTE 320 MILLIONS DE FEUILLES DE PAPIER ÉCONOMISÉES SUR 1 AN

SÉCURITÉ, MODE D'EMPLOI

—

Si les consignes de sécurité (manipulation, stockage, transport...) ne sont pas rigoureusement respectées et si l'intégrité des batteries n'est pas scrupuleusement assurée, des départs de feu peuvent se déclarer. C'est pourquoi la sécurité sur toutes les chaînes logistiques des filières DEEE et Piles et Accumulateurs portables doit être contrôlée. Alors que le gisement contient de plus en plus de lithium, la filière portée par Corepile et Screlec – et accompagnée des spécialistes de la maîtrise des risques (INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques) et de la réglementation (cabinet DEKRA) - a réalisé une étude sur la réglementation et la sécurité des opérations de collecte, de stockage, de transport, de tri et de traitement des flux usagés. S'appuyant notamment sur une série de tests en conditions réelles sur sites, l'étude s'est concrétisée par la rédaction de 9 Fiches Sécurité. Pour chacun des acteurs de la chaîne logistique, ces fiches déroulent les bonnes pratiques sous la forme de recommandations propres à la manutention, au stockage et au transport des piles et batteries portables usagées.

>>> www.screlec.fr/securite/

COMMENT ?

Comment fonctionne la filière Piles et Accumulateurs portables ?

Régie par la directive européenne de 2006 et sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, la filière impose aux éco-organismes agréés de se conformer à un cahier des charges aussi strict qu'ambitieux. Rigueur, méthodologie et anticipation, tels sont les maîtres mots des métiers techniques de la chaîne de recyclage des piles et des batteries portables usagées. Forte de 23 années d'expérience, l'expertise de Screlec se conjugue à celle de ses réseaux de partenaires. Qui sont les adhérents ? Quelle est la présence de l'éco-organisme sur les territoires ? Quelle équipe anime cette filière au quotidien ? Autant de questions auxquelles Screlec apporte des réponses.

LA FILIÈRE **PILES ET ACCUMULATEURS PORTABLES**

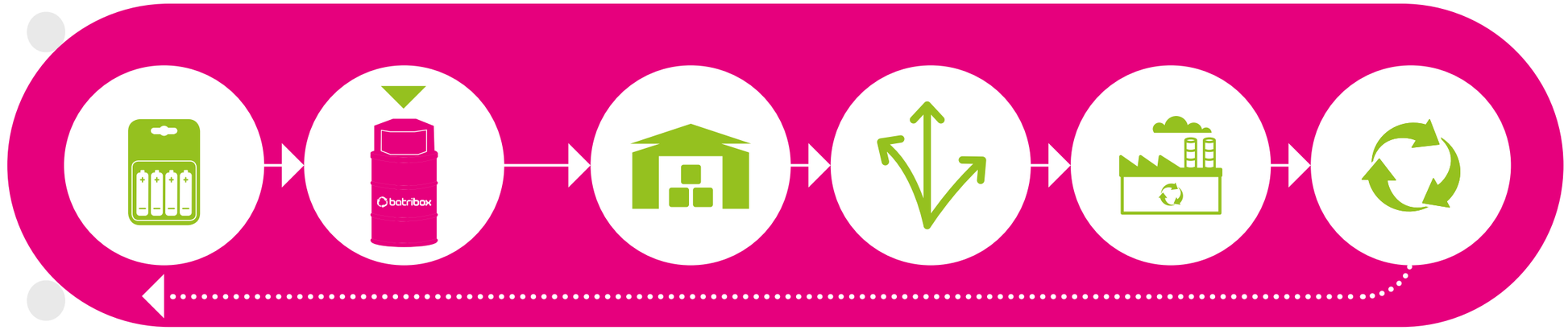

Un éco-organisme est une association ou une société privée à but non lucratif. Agréé par le ministère de la Transition écologique, il assure une mission d'intérêt général qui s'inscrit dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP). Celle-ci rend les fabricants, distributeurs et importateurs responsables de la fin de vie des produits qu'ils mettent sur le marché. C'est le principe du pollueur-payeur. La France est l'un des pays qui utilise le plus ce principe de Responsabilité Élargie des Producteurs dans la structuration de ses filières de gestion des déchets. Elle compte actuellement une quinzaine de filières REP.
En structurant une filière, l'État cadre aussi son financement par l'instauration d'une participation appelée "écocontribution". Celle-ci peut être visible ou non, mais elle est de fait intégrée au prix de vente des produits, qu'ils soient professionnels ou grand public.

En adhérant à Screlec, les metteurs en marché transfèrent leur responsabilité à l'éco-organisme et sont ainsi assurés de répondre à leurs obligations réglementaires. Les sommes qu'ils versent à l'éco-organisme financent les coûts de fonctionnement et de gestion de la filière. Pendant toute la durée de son agrément, les actions de Screlec sont encadrées et contrôlées par l'État, en lien avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

ADHÉRENTS, METTEURS SUR LE MARCHÉ

En 2021, plus de 1 192 entreprises ont adhéré à Screlec afin de répondre à leurs obligations légales. Parmi elles, on peut citer Maisons du monde - Ergotron europe bv – Softbank Robotics Europe - Invivo Retail Production Marchandise - Fujifilm Electronic Imaging Europe - Bigben Connected - Versace France - Recommerce Solutions.
Au 31 décembre 2021, l'éco-organisme comptait **2 093 adhérents.** Screlec a enregistré 13 663 tonnes de mises sur le marché de piles et accumulateurs portables pour l'année 2021, **soit une hausse de 8,6 %** par rapport à l'année précédente.

COLLECTE

Screlec est fort d'un réseau de 32 000 points de collecte Batribox présents dans les grandes et moyennes surfaces, les déchèteries, les bâtiments publics, les entreprises, les établissements scolaires, etc. À partir de 60 kg collectés, Screlec est en mesure de missionner un transporteur pour acheminer les piles et batteries usagées vers un centre de regroupement.

REGROUPEMENT

Dans les centres de regroupement régionaux, les piles et batteries sont stockées dans des fûts métalliques homologués. À partir d'un certain tonnage, ces fûts sont transportés vers un centre de tri. Le centre de regroupement assure la traçabilité de l'opération.

TRI

Les piles et batteries sont triées par technologie pour être orientées vers les filières de recyclage adaptées. Les piles sont séparées en 3 catégories : alcalines-salines, lithium, boutons. Les batteries en 4 catégories : nickel cadmium, nickel métal hydrure, lithium rechargeable, plomb.

TRAITEMENT

Il existe différents procédés de traitement qui prennent en compte la composition complexe et diverse des piles et batteries : **la pyrométallurgie, l'hydrométallurgie ou encore la fusion.**

SECONDE VIE

Aluminium, fer, cuivre, cobalt, lithium... Les piles et batteries contiennent différents métaux qui seront isolés et récupérés pendant leur recyclage. La réutilisation de ces métaux dans les chaînes de fabrication de nouveaux produits – autres que les piles et batteries – permet de limiter le recours à des matières premières issues de l'extraction minière.

1 192
NOUVEAUX ADHÉRENTS EN 2021

73,4 %
DES MATÉRIAUX ISSUS DU RECYCLAGE ONT ÉTÉ VALORISÉS ET RÉUTILISÉS DANS LA FABRICATION DE NOUVEAUX PRODUITS

Piles alcalines et salines triées avant broyage à la SNAM.

EXPERTISE

UN MAILLAGE FIN DU TERRITOIRE

La stratégie de Screlec s'appuie au quotidien sur un vaste réseau de partenaires experts de la collecte, du tri et du traitement. Un réseau de proximité, au plus près des territoires.

La présence locale de Screlec s'incarne à travers un réseau de prestataires de confiance prenant en charge les principales opérations de collecte, de tri et de traitement et garantissant une présence territoriale complète sur le territoire. Le prochain appel d'offres, lancé au second semestre 2022, intègrera des critères qualitatifs et économiques mais aussi des aspects liés aux performances sociales et environnementales. L'objectif vise non seulement à proposer des solutions locales adaptées – au sein des grandes agglomérations comme des plus petites communes – mais aussi à réduire les émissions liées aux transports.

32 000
POINTS DE COLLECTE

31
CENTRES DE REGROUPEMENT

12
CENTRES DE TRI ET DE TRAITEMENT

47 %
DE BATTERIES COLLECTÉES

53 %
DE PILES COLLECTÉES

73,4 %
DES MATÉRIAUX ISSUS DU RECYCLAGE ONT ÉTÉ VALORISÉS ET RÉUTILISÉS DANS LA FABRICATION DE NOUVEAUX PRODUITS ; 25,3 % ONT ÉTÉ ÉLIMINÉS PAR INCINÉRATION ; 1,3 % A ÉTÉ UTILISÉ EN VALORISATION ÉNERGÉTIQUE.

98 %
DES BATTERIES ONT ÉTÉ RECYCLÉES EN FRANCE. POUR LA FILIÈRE MOBILITÉ, 100 % DES BATTERIES SONT RECYCLÉES EN FRANCE.

LA COLLECTE PAR RÉGION

—

5 310 tonnes de piles et batteries portables collectées sur l'ensemble des régions françaises. Les performances 2021 ont connu un réel rebond par rapport à l'année 2020, marquée par la crise sanitaire et la fermeture prolongée de nombreux points de collecte (bureaux, déchèteries, magasins…). La mobilisation de tous a permis de remonter la collecte de l'éco-organisme de 77,9 g par habitant en 2020 à 80,6 g par habitant en 2021, soit une hausse annuelle de 2,7 g par habitant.

Sur 2021, Screlec a aussi engagé un plan ambitieux et pluriannuel de développement de la collecte afin de redynamiser l'ensemble de ses circuits de collecte. Objectifs : rattraper le retard enregistré en 2020 et surtout anticiper les exigences du futur règlement européen en matière de recyclage des piles et batteries.

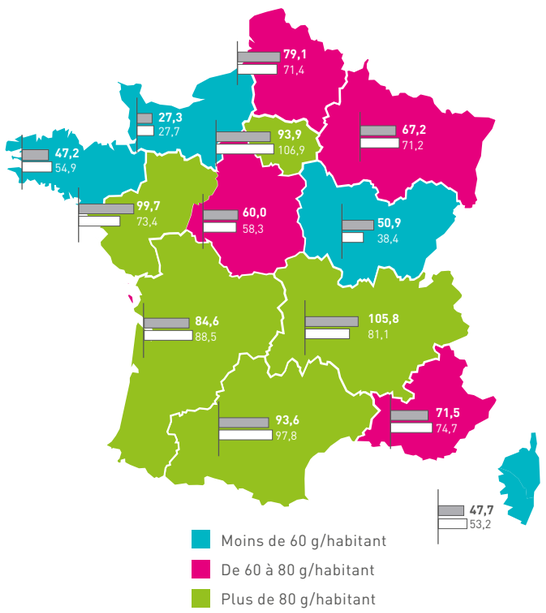

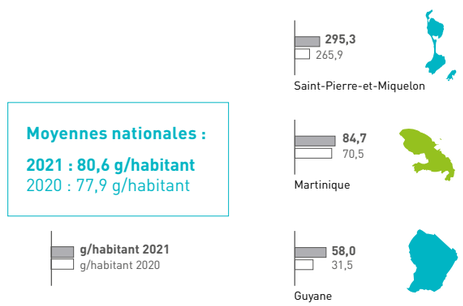

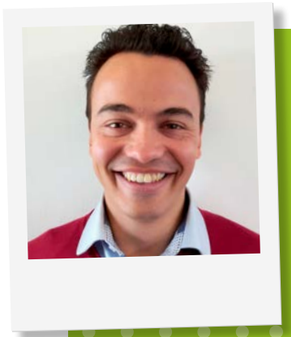

800 M²
DÉDIÉS À LA FILIÈRE LITHIUM-ION

ARNAUD SCHOUB
DIRECTEUR DE SITE
EURO DIEUZE INDUSTRIE

—

Les piles et les batteries issues de la technologie Lithium-Ion sont partout : des plus petits appareils (écouteurs sans-fil, téléphones ou ordinateurs portables) aux plus gros (véhicules de la mobilité urbaine ou voitures électriques). Elles envahissent le marché, mais la capacité de traitement de la filière Lithium-Ion est aujourd'hui de 30 % inférieure aux besoins ! Aussi, anticipant la croissance exponentielle de ce marché et la règlementation européenne, Euro Dieuze Industrie, filiale de Veolia, a restructuré son organisation et a agrandi son site d'un espace de 800 m² dédié au traitement de cette technologie.
Euro Dieuze Industrie a parallèlement optimisé ses process pour traiter les pollutions et maîtriser les rejets gazeux et aqueux dans l'environnement.
Dans cette stratégie d'anticipation, nous avons l'objectif de traiter 10 000 tonnes de batteries lithium portables et en provenance des véhicules électriques d'ici 2025 sur le site de d'Euro Dieuze. Nous devons être prêts et offrir toujours la même qualité de service à nos partenaires. Screlec est un de nos partenaires historiques et reste un acteur majeur de notre activité en termes de volumes et de chiffre d'affaires.

LES OPÉRATEURS DE REGROUPEMENT, TRI ET TRAITEMENT AU PLUS PRÈS DES POINTS DE COLLECTE

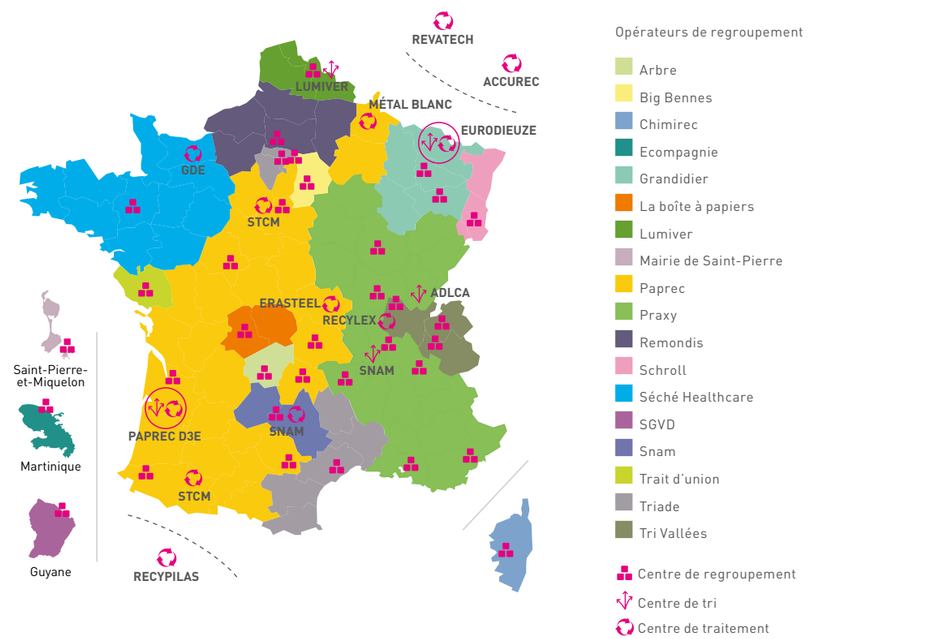

GOUVERNANCE

UNE **ÉQUIPE** SOLIDE

Pour animer la filière, Screlec s'appuie sur 3 pôles de compétences distincts aux missions clairement définies. L'un, orienté grand public, est en charge de la communication et du développement ; un autre est attaché à la gestion des relations avec les acteurs professionnels de la collecte, du tri et du traitement ; et enfin un troisième pôle administratif intervient en support des deux premiers et veille également à la conformité réglementaire de la structure.

Perrine Lainé
CHEFFE DE PROJET
OPÉRATIONS ÉVÉNEMENTIELLES

Emmanuel Toussaint-Dauvergne
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yann Caillaut
DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION

Chloé Chardin
RESPONSABLE COMMUNICATION

Paul Chavassieu
RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT ENTREPRISES
ET ADMINISTRATIONS

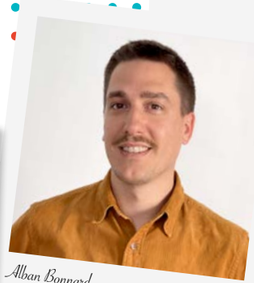

Alban Bonnard
RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT COLLECTIVITÉS

15
PERSONNES
DE HAUT NIVEAU POUR
GÉRER ET COORDONNER
TOUTE L'ACTIVITÉ

7
RECRUTEMENTS EN 2021
POUR STRUCTURER L'ÉQUIPE
ET PRÉPARER
L'AVENIR

110
ANNÉES CUMULÉES
D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DU
RECYCLAGE

Baptiste Planckaert
DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

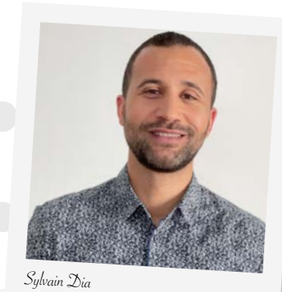

Sylvain Dia
RESPONSABLE MARCHÉ E-MOBILITÉ
ET SERVICE INDUSTRIEL

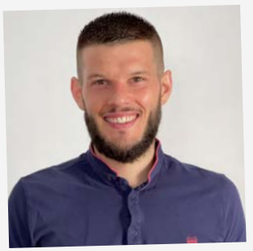

Erwan Quemener
RESPONSABLE LOGISTIQUE

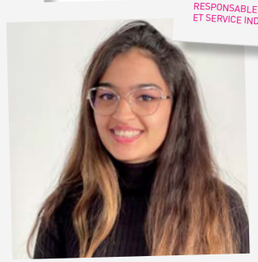

Roselyne Lurati
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
ET COMMERCIALE

Nazaïre Kengue-Makita
RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT

Luliia Despas
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

Emmanuel Delamort
RESPONSABLE ADHÉRENTS

Madina Makhmutova
CHEFFE DE PROJET DIGITAL

Nicolas Verrier
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

OÙ ?

Au-delà de son réseau de 32 000 points de collecte et conformément à sa stratégie de collecte au plus près des territoires, Screlec et ses partenaires ont conduit des opérations événementielles de collecte en France métropolitaine comme dans les territoires d'outre-mer. À la rencontre de leurs publics cibles, ils ont informé et sensibilisé aux gestes de tri, expliqué leur métier et les bénéfices de la filière pour la santé et l'environnement. Pas moins de 12 opérations modèles ont rythmé le calendrier 2021.

Tout au long de l'année, Screlec a parallèlement investi le terrain de la communication et a conduit des actions tant auprès du grand public qu'auprès de ses adhérents. Extraits.

COMMUNICATION

LE **RECYCLAGE** EN IMAGES

Que deviennent les piles et les batteries usagées une fois collectées ?
Broyage, Pyro-métallurgie, Hydro-métallurgie… à chaque typologie de produit sa technique de recyclage. Batribox vous fait entrer dans les coulisses d'un centre de traitement partenaire.

www.youtube.com/watch?v=BNy_fePMkGQ&ab_channel=Screlec

COLLECTE ÉVÉNEMENTIELLE

1 = 1 DON

de l'énergie pour le Téléthon !

Cette année encore, particuliers, employés, Lions Clubs et coordinations AFM ont explosé les compteurs : **170 tonnes soit plus de 8 millions de piles usagées** ont été collectées et recyclées ! Screlec a ainsi pu faire un don de 42 590 euros à l'AFM-Téléthon pour la recherche sur les maladies génétiques rares.

PILES SOLIDAIRES

SENSIBILISER LES **GÉNÉRATIONS FUTURES**

6e Edition #Madagascar : un record de collecte !
4 millions de piles et petites batteries usagées ont été collectées par les 280 000 élèves participants à cette édition qui visait à soutenir un projet d'électrification et d'accès à l'eau dans le village d'Alamarina à Madagascar.

7e Edition #Argentine
Le projet d'électrification du centre communautaire « Patrono Santiago » des Huarpes à Esperanza en Argentine a été rendu possible grâce aux collectes de 1 500 écoles et collèges. Cette édition a été clôturée par une Web-TV organisée avec l'équipe Batribox, les chefs de projets ESF et toutes les écoles et collèges participants.

À VOS PILES, COLLECTEZ, GAGNEZ !

LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT !

SYBERT

8,5 tonnes collectées par les 4 000 élèves des écoles du SYBERT, Syndicat de Gestion des déchets de Besançon.

SMITOM-LOMBRIC

5,5 tonnes collectées !

La 5e édition de l'opération lancée avec le Syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine-et-Marnais a réuni 48 établissements scolaires, soit 8 139 élèves.

ECO-FOOT

LES **JEUNES JOUEURS** MIS AU DÉFI !

Cette année, Batribox a donné une nouvelle dimension à cette opération de collecte en s'associant à la **Ligue Grand-Est de Football.** Plus de 60 clubs ont joué le jeu de la collecte pour tenter de remporter des lots. Au total : 29,2 tonnes collectées, un record pour Eco-foot ! Et un grand bravo à tous les jeunes footballeurs participants !

Remise des prix le 21 mai à l'occasion de l'Assemblée générale de la Ligue Grand-Est de Football.

LES PILES **S'EMPILENT**

42 écoles des départements de l'Yonne, du Cher, du Loiret et de la Nièvre, soit 4 580 élèves, ont répondu présentes et ont collecté 7,8 tonnes de piles usagées pour cette 26e édition du concours organisé en partenariat avec la Centrale nucléaire EDF de Belleville-sur-Loire (18).

ACTIONS DANS LES DROM-COM

MARTINIQUE

Les opérations de sensibilisation au tri des piles et batteries et au recyclage se sont poursuivies en Martinique et ont touché plus de 1 000 élèves. Pour exemple, citons : la Caravane Zéro Déchet, l'opération Kay Pwop avec **300 kg de piles collectées**, et les animations en milieu scolaire avec notamment la 20e édition de l'opération Pays Propre.

GUYANE

L'année a été marquée par l'ouverture de la déchèterie des Savanes à Iracoubo le 1er juillet 2021. À cette occasion, Screlec a formé, par l'intermédiaire de son représentant local, les agents de la déchèterie pour la collecte des piles et petites batteries. La déchèterie d'Iracoubo est la 3e de Guyane.

KIT DE COMMUNICATION RESPONSABLE ADHÉRENTS

Screlec a mis à disposition de ses adhérents un Kit de Communication Responsable afin qu'ils puissent valoriser leurs démarches environnementales. Celui-ci comprend cinq fiches, deux affiches, des visuels destinés aux réseaux sociaux, ainsi que différents supports pour sensibiliser leurs collaborateurs en interne.

#lesbonneshabitudes

Le ministère de la Transition écologique, l'ADEME et les éco-organismes se sont à nouveau mobilisés cette année autour d'un projet et d'une communication grand public commune : Réduire, Réutiliser, Recycler. Ces « 3R » sont les piliers d'une consommation à la fois plus durable, équitable et responsable.

www.lesbonneshabitudes.gouv.fr

Pas de long discours...
Quelques mots suffisent !

ANTICIPATION
EXPERTISE
DIVERSIFICATION
SOLIDARITÉ
INNOVATION
SÉCURITÉ
RÉEMPLOI

www.screlec.fr

screlec
ensemble vers une économie circulaire

© p.12 Doctibike – p. 29 Électriciens sans frontières – Screlec – AdobeStock – Conception et réalisation graphique : **Tom & Fred** – Juin 2022